

**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE 2019**

**NOTE DE SYNTHÈSE ET
RAPPORT DE PRÉSENTATION**

Ce budget annexe au budget principal de la Commune présente, une fois comptabilisés les restes à réaliser de l'exercice 2019 (409.200 €), un excédent global de clôture de **745.026,32 €**.

Il est rappelé que ce budget est soumis à la nomenclature comptable M49 applicable aux services d'assainissement et de distribution d'eau potable.

A/ SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle s'établit à **1.177.474,90 €** en dépenses et à **2.041.936,77 €** en recettes.
L'excédent d'exploitation s'établit ainsi à **864.461,87 €**.

1. Dépenses :

Les dépenses de la section de fonctionnement se décomposent comme suit :

- Charges générales (assurances, entretien eaux usées, analyses) (chapitre 011)	76 435,45 €
- Frais de personnel (chapitre 012)	288 273,39 €
- Charges de gestion courantes (chapitre 65).....	1,54 €
- Intérêts sur emprunts et ICNE (chapitre 66)	261 210,83 €
- Charges exceptionnelles (chapitre 67).....	9 414,33 €
- Amortissements (chapitre 042)	542 139,36 €

2. Recettes :

Les recettes de la section de fonctionnement sont constituées par :

- L'excédent de fonctionnement 2018 reporté en 2019 (chapitre 002)	139 014,30 €
- Le reversement par Véolia à la commune, de la taxe ajoutée à la redevance d'assainissement (chapitre 70) prélevée sur les factures d'eau, fixée depuis 2011 à 0,5938 le m ³ d'eau consommée pour financer les annuités des emprunts contractés pour la mise aux normes et l'extension de la station d'épuration. Elle s'est élevée à 658.997,03 € en 2019	

- les autres prestations de services (chapitre 70), participation à l'assainissement collectif, remboursement frais de contrôle du fermier)1 081 527,62 €
- la prime pour épuration (chapitre 74) 47 782,41 €
- les autres produits de gestion courante (chapitre 75) (chèques déjeuner)..... 2 135,26 €
- la reprise sur provision (chapitre 78) 9 500,00 €
- les dotations aux amortissements (chapitre 042) sur subventions encaissées antérieurement se sont élevées à 102.980,15 €,

Soit un total de recettes de fonctionnement qui s'élève à **2.041.936,77 €**.

A/ SECTION D'INVESTISSEMENT :

Elle s'établit en 2019 à **1.252.374,91 €** en dépenses et à **1.542.139,36 €** en recettes. La section présente donc un excédent d'investissement d'un montant de **289.764,45 €**.

Une fois déduits les restes à réaliser de **409.200 €**, le besoin de financement de la section s'établit à **119.435,55 €**.

Bien évidemment, ce besoin est couvert par l'excédent de fonctionnement et le résultat global de clôture laisse apparaître un excédent global de ce budget annexe de **745.026,32 €**.

Les dépenses d'investissement sont constituées par :

REALISES

- le remboursement du capital emprunt (chapitre 16)453 419,68 €
- l'acquisition de matériel informatique (chapitre 21) 674,00 €
- la réalisation de travaux sur réseaux (chapitre 23)695 301,08 €
- l'amortissement des subventions d'équipement (chapitre 040)102 980,15 €

Les recettes d'investissement sont constituées par :

REALISES

- L'excédent d'investissement reporté (chapitre 001)645 425,03 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (chapitre 10) .354 574,97 €
- Les amortissements (chapitre 040).....542 139,36 €

Conclusion :

Il est rappelé que depuis le 1^{er} février 2014, un nouveau contrat d'affermage plus avantageux pour la commune a été conclu avec Véolia.

Ce budget annexe se suffit à lui-même et permet le maintien des installations en bon état et le renouvellement des réseaux d'assainissement.

Il vous est proposé, après avis favorables :

- du conseil d'exploitation en date du 2020,
- de la commission « Travaux-Finances -Administration Générale » en date du 2020,

1. DE DONNER ACTE à Monsieur le Maire de la présentation du compte administratif 2019 du budget annexe de l'Assainissement, tel qu'il est explicité dans le document joint à la présente,

2. D'APPROUVER en l'absence de Monsieur le Maire ledit compte administratif 2019 du budget annexe de l'Assainissement faisant apparaître un excédent global de clôture de **745.026,32 €**, dont la balance s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Recettes.....	2 041 936,77 €
- Dépenses.....	<u>1 177 474,90 €</u>
Excédent (A)	864 461,87 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Recettes.....	1 542 139,36 €
- Dépenses.....	<u>1 252 374,91 €</u>
Excédent (B)	289 764,45 €

Solde d'exécution (A+B) **1 154 226,32 €**

- Restes à recouvrer 2019.....	0
- Restes à réaliser 2019.....	<u>409 200,00 €</u>
Besoin de financement (C).....	409 200,00 €

Résultat global de clôture : excédent final (A+B-C) **745 026,32 €**

QUI VOTE POUR ?

QUI S'ABSTIENT ?

QUI VOTE CONTRE ?